

Affaire 22-141024

Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacement en Hexagone d'une adhérente de l'Association du Bras des Calumets

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **08 octobre 2024** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **21**

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : Emilie NALEM



LE MAIRE,
Johnny PAYET

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUATORZE
OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le **QUATORZE OCTOBRE** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

PRÉSENTS : Johnny **PAYET** Maire – Sabine **IGOUFE** 1^{ère} adjointe – Jean-Yves **FAUSTIN** 2^{ème} adjoint – Mylène **MAHALATCHIMY** 3^{ème} adjointe – Joan **DORO** 4^{ème} adjoint – Gina **DALLEAU** 5^{ème} adjointe – Jean-Claude **DAMOUR** 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette **THIBURCE** 7^{ème} adjointe – Sonia **ALBUFFY** conseillère municipale – Frédéric **AZOR** conseiller municipal – Érick **BOYER** conseiller municipal – Alain **RIVIERE** conseiller municipal – Joseph Luçay **CHEVALIER** conseiller municipal – Mickaël **PAYET** conseiller municipal – Elisabeth **BAGNY** conseillère municipale – Victorien **JUSTINE** conseiller municipal – Emilie **NALEM** conseillère municipale – Mélissa **MOGALIA** conseillère municipale – Jean-Luc **SAINT-LAMBERT** conseiller municipal – Joëlle **DELATRE** conseillère municipale – Jean-Yves **VACHER** conseiller municipal

ABSENT(S) : Sophie **ARZAL** conseillère municipale – Daniel **JEAN-BAPTISTE** dit **PARNY** conseiller municipal – Yannick **BOYER** conseiller municipal – Sylvie **LEGER** conseillère municipale

PROCURATION(S) : Micheline **CLAIN** conseillère municipale à Frédéric **AZOR** – Sabrina **HOARAU** conseillère municipale à Sabine **IGOUFE** – Sandra **GRONDIN** conseillère municipale à Marie-Héliette **THIBURCE** – Marie-Lourdes **VÉLIA** conseillère municipale à Gina **DALLEAU**

Publicité faite le 18/10/2024

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM22-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

Affaire 22-141024

Régime d'aide en faveur des déplacements des sportifs des associations de la commune - Déplacement en Hexagone d'une adhérente de l'Association du Bras des Calumets

Le Maire informe l'Assemblée qu'une adhérente de l'Association du Bras des Calumets a été sélectionné pour participer au championnat de France de l'Avenir sur Piste du 30 octobre au 03 novembre 2024 en Bretagne. Elle fait partie de la catégorie U 17 FEM.

Par courrier du 30 septembre 2024, l'association a sollicité la commune pour obtenir une subvention de 1 000 euros, afin de l'aider à financer l'organisation du déplacement qui aura lieu du 22 octobre au 4 novembre prochain. Le courrier reçu est annexé au présent rapport.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **400,00 euros** au titre de cette action.

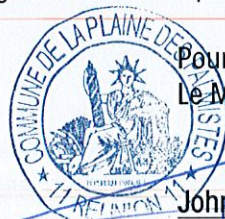
Pour mémoire, le montant de l'enveloppe dédiée au déplacement des sportifs des associations de la commune a été fixé à 15 000,00 euros pour l'année budgétaire 2024. Le solde actuel des crédits budgétaires affectés est de 15 050,00 euros. Pour mémoire, voici le rappel des subventions déjà attribuées :

Date de délibération	Association	Montant attribué en euros
DCM 09-020424 du 2 avril 2024	Association TEAM PROGRESSION MOTO	1 000,00
DCM 11-070524 du 7 mai 2024	Association sportive Gaston Crochet	750,00
DCM 11-070524 du 7 mai 2024	Rythm'N Country Boots	1 200,00
DCM 04-240824 du 24 août 2024	Association 2PECR	3 000,00

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés, Joan DORO ne prenant pas part au vote,

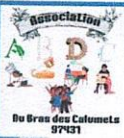
- **INVITE** les membres de l'assemblée ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 400,00 euros à l'association du Bras des Calumets,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



Association du Bras des Calumets 97431
La Présidente Mme De Larichaudy Corinne
1, rue Hervé Dhort Bras des Calumets
97431 Plaine des Palmistes

COURRIER ARRIVÉ LE :

02 OCT. 2024

COMMUNE DE LA PLAINE DES
PALMISTES - SERVICE COURRIER

Plaine des Palmistes le 30/09/2024

Mr Payet Johnny
Maire de La commune
de La Plaine des Palmistes

OBJET : Demande d'aide financière

Nom de l'Association : « *Association Du Bras des Calumets 97431* »

Date et lieu d'enregistrement : 2 Novembre 2022 à Saint Paul

Numéro RNA : W 9R3006153

Numéro SIREN : 921 319 018

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous vous sollicitons pour une aide financière pour notre adhérente Payet Tessy sélectionnée pour participer au championnat de France de l'Avenir piste qui aura lieu du 30 Octobre au 03 Novembre 2024 en Bretagne.

Aussi, nous vous demandons une aide de 1000€ afin de l'accompagner dans son projet .

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre requête et nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre profond respect.

La Présidente :

Mme De Larichaudy Corinne

Association du Bras des Calumets
97431 la Plaine des Palmistes
SIRET : 921 319 018 00013
TEL : 0692 215694

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM22-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024

Daisy Payet

06 rue du vieux clocher

97431 la Plaine des Palmistes

0692792597

mariedpayet974@gmail.com

COURRIER ARRIVÉ LE :

02 OCT. 2024

COMITÉ DE LA PLAINE DES
PALMISTES - SERVICE COURRIER

Plaine des Palmistes,

Le 26 Septembre 2024

A Mme la Présidente,

Mme DE LA RICHAUDY Corinne

Objet : Demande d'aide financière pour l'adhérente Tessy Payet

Madame la Présidente,

Je sollicite auprès de l'association, une aide financière pour ma fille Tessy Payet, sélectionnée pour participer au championnat de France de l'Avenir Piste le mois prochain.

Elle fait partie de la catégorie U17 FEM. Le championnat aura lieu du 30 octobre au 03 novembre 2024 en Bretagne. Mais elle partira du 22 octobre au 04 novembre, le prix de ce déplacement est de 1065€.

C'est pourquoi, je vous adresse ma demande d'aide afin qu'elle puisse participer à ce championnat.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Daisy Payet

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM22-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

SELECTION EN EQUIPE REGIONALE

CHAMPIONNAT DE France de l'Avenir PISTE 2024

Discipline PISTE

Date 30 octobre au 3 novembre 2024



Staff technique

Sébastien HENRIETTE – Responsable de délégation

Camille LAUGIER – Assistante sportive

Sportifs

U15 - U 17 f

GALENT Lola	VTTL	VTT Loisirs
GRONDIN Léa	VCE	Vélo Club de l'Est
HEINRICH Marie	VCE	Vélo Club de l'Est
PAYET Tessy	VSP	Vélo Sport Passion

U17 h

BOYER Jérémy	VCE	Vélo Club de l'Est
CASTETS Yann	LBO2	Le Braquet D'or Ouest
HENRIETTE Mathéo	VSP	Vélo Sport Passion
VASSOR Damien	SMCD	Sainte Marie Cycling Developpement

U19 h

FOSSATI Enzo	SMCD	Sainte Marie Cycling Developpement
FURHMANN Louis	CCSL	Club Cycliste Saint Louisien
LAUGIER Nicolas	CCB	Cyclo Club Bénédictin



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20241014-DCM22-141024-DE
Date de télétransmission : 16/10/2024
Date de réception préfecture : 16/10/2024